AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (10)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 4 mai 1869

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 4 mai 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Coulon, Georges (1838-1912) est cité(e) dans cette lettre Favre, Jules (1809-1880) est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)
Collation2 p. (129r 130v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 4 mai 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11083

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>4 mai 1869</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Favre</u>, <u>Jules (1809-1880)</u>
Lieu de destinationInconnu

Description

Résumé

À propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Après la visite de Georges Coulon, Godin explique à Favre que l'opinion semble lui être favorable et qu'une visite de Favre dans la circonscription de Vervins pour quelques réunions publiques seraient décisive : « Nul ne saurait dire que vous ne sortirez pas de l'urne au premier scrutin, à cette condition ». Godin juge en outre que la présence de Georges Coulon dans la circonscription pourrait être sujette à la critique si Favre n'annonce pas sa visite, car les électeurs pourraient alors avoir le sentiment que Favre ne choisira pas la circonscription de Vervins s'il est élu aussi dans une autre.

Mots-clés

<u>Élections</u>, <u>Propagande</u>
Personnes citées<u>Coulon</u>, <u>Georges (1838-1912)</u>
Événements cités<u>Élections législatives (24 mai et 7 juin 1869</u>, France)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoulon, Georges (1838-1912) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Franc-maçonnerie

BiographieAvocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, francmaçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par <u>Gambetta</u> en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la <u>Compagnie du canal de Suez</u>. Coulon correspond à cette époque avec Jean-

Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles Jules Favre est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse Esther Lemaire. Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, Le Devoir. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grandcroix en 1909.

NomFavre, Jules (1809-1880) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Politique

BiographieAvocat et homme politique français né en 1809 à Lyon (Rhône) et décédé en 1880 à Versailles (Yvelines). Représentant du peuple en 1848 et en 1849, député de 1858 à 1870, membre du gouvernement de la Défense nationale, ministre, député en 1871 et sénateur de 1876 à 1880. Il est avocat de Godin en 1863-1865 dans le procès en séparation qui l'oppose à sa première épouse <u>Esther Lemaire</u>.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/12/2021 Dernière modification le 26/04/2023